



*Le Chargé de Mission*

N°/Réf. 058/ACE/CM/JCEE/DIE/2019

Kinshasa, le 20 SEP 2019

A Monsieur le Secrétaire Général au  
Développement Rural/Président du  
Comité de Pilotage/ Projet PROADER  
à Kinshasa/Gombe

**Objet : Avis Environnemental Favorable**

- ✓ Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du Projet d'Appui au Développement Intégré de l'Economie Rurale PROADER dans la Zone Centre, en RDC ;
- ✓ Réalisé par le Consultant « Groupe d'Etudes et d'Interventions, G.E.I »

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Cadre de Gestion Environnementale et Sociale des activités du projet bien identifié en marge et vous en remercie.

Après examen et analyse, il a été constaté que toutes les provisions visant à identifier les risques associés aux différentes interventions et à définir les mécanismes procéduraux et d'implémentation des mesures d'atténuation et de gestion dans la réalisation des projets subséquents à mettre en œuvre dans le cadre du Projet d'Appui au Développement Intégré de l'Economie Rurale PROADER dans la Zone Centre de la RDC.

Ainsi, l'ACE émet un Avis Environnemental Favorable pour la mise en œuvre de ce cadre de gestion.

Veuillez agréer, Monsieur Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

Ir. Jean Claude EMENE ENGA

